

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

La grande question du moment, en fait de modes, pour une femme économe, c'est de tirer parti du passé au profit du présent. Étant donné un costume démodé, en faire un costume nouveau : voilà l'énoncé du problème; cherchons-en la solution.

La chose n'est pas si difficile qu'elle le paraît à première vue; n'a-t-on pas la facilité de faire tunique et cuirasse d'une même étoffe, tandis que les manches et le jupon sont d'une autre? Ou bien encore d'établir corsage et jupon d'une façon, manches et tunique d'une autre? Ces deux combinaisons sont également acceptées par la mode actuelle, et nous n'avons pas à nous prononcer sur leur mérite relatif: c'est affaire de goût personnel.

De ce que les manches assorties au jupon répondent bien au sentiment de la mode, il ne faudrait pas appliquer ce système à la polonaise, dont le caractère spécial consiste à être une, c'est-à-dire à former un vêtement complet, qui se puisse mettre sur n'importe quel jupon.

La polonaise se fait si longue, aujourd'hui, que c'est presque une robe princesse; d'autant plus qu'elle suit le mouvement de la traîne et que la hauteur de 15 à 20 centimètres de jupon qu'on aperçoit seulement se conserve tout autour. C'est encore là, pour l'économie, un moyen de pactiser avec la mode et d'utiliser de vieux Jupons, que l'on rend neufs en en rafraichissant simplement le bas.

Voici, au surplus, une toilette dans le dernier genre: — Polonaise en drap militaire bleu, garnie sur tous les bords de dépassants de faille rouge « légion d'honneur », lesquels sont répétés à une distance de cinq centimètres. Deux rangs de boutons lisérés de rouge ornent les devants; de chaque côté, la poche intérieure est marquée par une fente en biais, ornée d'un revers. Celui-ci est découpé en dents très-croisées, bordées de rouge, avec un bouton assorti sur chaque pointe; même revers au bas des manches. Par derrière, la polonaise est soulevée en pouffs successifs, cascade à peine, accentués et soutenus par des biais dentelés pareils aux garnitures précédentes.

Un paletot cuirasse accompagne ce vêtement; garniture analogue, y compris les deux rangs de boutons qui font suite. Quant au jupon, que l'on voit à peine, nous nous contenterons de citer le volant de velours noir qui l'entoure.

Voici comment on pourrait résumer la physionomie du costume actuel:

La sobriété des ornements, la bonne coupe du vêtement et la netteté de l'ensemble sont des signes distinctifs auxquels on reconnaît, à la promenade, une femme de bonne compagnie. Les garnitures voyantes, les formes excentriques, le genre ébouriffant ne sont supportables que dans un salon.

Maintenant, glanons un peu çà et là dans le champ si vaste de la fantaisie parisienne.

Le fichu est, sans contredit, passé dans les habitudes de la vie d'une élégante; pas un corsage sur lequel on ne jette, une fois rentrée chez soi, un gentil fichu que l'on noue sans façon, en le fixant par un nœud de ruban ou une fleur. Les fichus le plus en faveur à présent sont en filet de chenille, avec franges assorties, soit noirs, blancs, ou de toute autre couleur. La blonde anglaise noire, crème ou de n'importe quelle autre nuance, forme d'autres fichus très-recherchés pour le soir; il y en a de charmants, de couleur bleu pâle et rose. Nous avons indiqué la dernière nouveauté sous ce rapport.

Avec le mélange de blondes de couleur et de dentelles noires brodées de

paille, on arrive à des résultats ravissants, lorsque les nuances sont bien choisies; on ajoute à ces parures des ruches intérieures en tulle ou crêpe lisse blanc, quelques nœuds de velours ou de ruban et des fleurs.

A propos de ces ruches, nous signalerons celles de tulle blanc gaufré, avec brins de soie blanche ondulant sur les bords, d'un nuageux plein de douceur. Il y a encore les nouveaux plissés de crêpe lisse crème, garnis de deux rangs de petites valenciennes de même teinte; ces plissés ne manquent pas de charme



P. N° 330. — CHAPEAU Francesca.

et sont bien faits pour fixer l'attention des femmes qui se piquent d'avoir du goût.

La broderie a pris un tel pied, dans le domaine de la mode, qu'on en met partout; voici un paletot cuirasse en belle faille noire, chaudement doublé, ouaté, capitonné, tout à fait confortable. Son aspect serait des plus simples, puisque ses bords sont unis, s'il n'y avait un col, des revers, deux poches et des parements au bas des manches, le tout en velours noir brodé d'acier. En voyant le vêtement, on ne s'attend guère à ce genre de garniture; c'est pourtant joli.

Duster-coat et *ulster* sont maintenant comptés parmi les manteaux les plus commodes, et les femmes qui les dédaignaient le plus, à leur apparition, s'en montrent maintenant les plus zélés partisans. Le *duster-coat* ou cache-poussière n'a vraiment plus sa raison d'être; mais, établi en fort cachemire, il est encore assez chaud; et puis on s'est si bien habitué à lui pendant les voyages et aux eaux, qu'on a peine à s'en passer. L'*ulster*, lui, est peut-être trop lourd pour le moment, mais son tour viendra; parmi les plus fashionables, il faut citer ceux en drap à carreaux, garnis d'assez gros boutons de bois ou d'os assortis à la teinte de l'étoffe. On nous permettra de dire que ces derniers modèles sont affreux sur le dos d'une femme; nous préférons de beaucoup l'*ulster* en drap uni. Ce vêtement, comme le *waterproof*, n'a rien d'élégant par sa coupe; il enveloppe son sujet complètement, faisant de lui une machine longue ou large, selon sa disposition particulière; il ne faut donc pas lui donner le ridicule d'une excentricité risquée.

Tous les magasins d'étoffes ont des comptoirs merveilleusement approvisionnés de cachemires; ceux-ci les disent des Indes, ceux-là les appellent cachemires français. Qui a raison? — Nous autres femmes, qui les achetons de part et d'autre avec la plus naïve confiance! — Quelle que soit leur provenance, ces cachemires sont d'un usage excellent; les nuances en sont belles et variées, et rien ne vaut leur souplesse pour les plissés, les coulissés, les tuniques, les écharpes et, en général, tous les drapés de nos toilettes actuelles.

MARY D'AUBERVILLE.

Description des gravures dans le texte.

P. N° 330.

CHAPEAU Francesca. — Passe arrondie en velours noir et tour de tête en crêpe lisse bouillonné. Un ruché fait auréole sur le velours et une branche de feuillage en velours noir orne le côté. Calotte assez élevée en pointe, garnie de ruban et de coques de ruban noir, avec touffe de roses blanches au sommet. Une écharpe en gaze noire, drapée derrière sur un petit bavolet, vient devant pour entourer le cou et former un nœud sur le côté.

G. N° 676.

TOILETTES DE SOIRÉE OU DE THÉÂTRE. — 1. Costume en faille prune de Monsieur et faille crème. — Jupon à traîne, entouré de volants froncés et de volants plissés alternés. — Tablier garni d'un liséré et d'un plissé, avec poche toute plissée sur le côté et coupée par un ruban assorti noué de côté. — Corsage-habit formant un seul pan à traîne arrondie. Le milieu du dos est orné d'un V rempli par un plissé étroit. Cette partie est encadrée d'un volant plissé disposé en pointe dans le bas et qui s'élargit vers les épaules. Le devant du corsage, ouvert en châle, est encadré d'un plissé de même nature terminé par un nœud. Ce plissé descend ensuite sur le dos en formant la pointe vers la taille d'où il suit le contour d'un coulissé de faille crème formant le milieu du pan d'habit. Les bords extérieurs du vêtement sont garnis d'un liséré et d'un plissé. Au bas de la manche, assez courte, se trouve un double plissé coupé par un bracelet de ruban noué sur le dessus. — Plissé de crêpe lisse à l'intérieur du corsage et jabot de dentelle. Sous-manche en même dentelle. — Rien de plus facile, si l'on veut, que de sup-

primer le tablier de cette toilette en le simulant simplement à l'aide de la garniture posée sur le jupon.

2. Costume en faille caroubier pour la partie foncée, en taffetas bouton d'or pour la partie claire. — Jupon à traîne, tout uni. — Tablier court, monté devant au bord du corsage, auquel il fait suite, et pour le reste fixé derrière. Ce tablier est complètement recouvert de volants de taffetas et de blonde anglaise alternés. — Tunique tombant de la ceinture sur le jupon derrière, encadrée de blonde et dont les plis sont retenus au milieu par un large ruban formant une coque sur le côté. — Cuirasse très-prolongée par devant et lacée derrière. Des entre-deux de blonde entourent le haut du cou et rayent tout le devant; un liséré et une blonde garnissent les bords inférieurs. Dans le bas de la manche, un parement et un ruché, avec nœud de ruban. — Double plissé de crêpe lisse autour du cou et cravate caroubier; volant de blonde sous la manche.

G. N° 687.

TOILETTES DE DINER. — 1. Costume de maîtresse de maison, en faille grise pour les parties claires, en cachemire des Indes couleur prune de Monsieur pour les parties foncées, avec bandes de velours assorti. — Jupon à courte traîne, garni par derrière de bandes de velours simulant une bordure de biais avec boutons à l'extrémité, de chaque côté. Le bas du jupon, par devant, est garni d'un volant surmonté de la même disposition de velours et de boutons; deux volants plissés, à tête analogue, complètent le tablier. — Cuirasse-tunique ondulante derrière, entourée de deux bandes de velours et d'une dentelle de Mirecourt écrue. Une écharpe de faille entoure le devant et les hanches, formant un nœud à pans flottants derrière. Col rabattu en faille, entouré extérieurement de dentelle, et intérieurement de crêpe lisse festonné, avec nœud de ruban en bas. Plissés, dentelle et nœud de ruban au bas des manches.

2. Costume d'invitée, en soie brochée violette sur fond crème et faille violette unie. — Jupon à traîne, sans garniture, composé avec les deux étoffes et rayé devant de biais unis. — Première écharpe entourée d'un double volant violet et crème à bords dentelés, posée en tablier vers le bas et fixée derrière par un nœud de ruban. Seconde écharpe plus petite, mais absolument semblable, posée par-dessus les pointes du corsage et fixée derrière comme l'autre. — Corsage à longs pans devant, genre *peplum*, creusés vers le milieu et formant la pointe de côté. Volants dentelés sur les bords (la couleur crème dessus). Le haut et le devant du corsage sont ouverts et encadrés très-bas par une garniture pareille à celle des écharpes; cette garniture laisse à découvert un gilet de faille crème, garni de nœuds de ruban violet. La manche, terminée en cornet, est fendue jusqu'au coude sur un bouffant de faille crème, puis serrée au bras par une écharpe brochée, laquelle est fixée derrière sous un nœud violet. Même garniture aux bords des manches qu'aux écharpes. Colletette et sous-manches plissées en crêpe lisse.

Description de la gravure coloriée N° 1356.

TOILETTE DE RÉCEPTION ET TOILETTE DE VISITE. — 1. Costume en surah bleu pâle uni et surah broché de même teinte. — Jupon en soie unie, dont la traîne, rajoutée depuis le milieu de la hauteur par derrière, est en broché et se compose de trois volants superposés. Une écharpe en filet *mexicain* rose pâle, à triple rang de franges, est gracieusement drapée dans le bas du tablier, et trois nœuds de rubans assortis aux deux nuances soutiennent les drapés, sur les côtés et au milieu de la tête. Une autre écharpe pareille entoure à plat le haut du jupon. — Cuirasse garnie de lisérés et de petits boutons en soie rose. Les manches ont un parement liséré et garni de ruban rose et bleu. — Lingerie en crêpe lisse festonné et ruché. — Souliers Louis XV en peau de gant bleu pâle et nœuds de ruban rose.

2. Costume en faille bleu prune et surah rayé prune clair et crème. — Jupon à traîne, entouré d'un volant plissé et d'un bouillon à tête ruchée. — Tunique terminée par un volant plissé, ornée sur le côté d'une poche formée par trois plis creux faisant soufflet, avec boutons de nacre au milieu et flots de ruban dans le bas. — Cuirasse à plastron en faille unie, garnie de biais en surah et de boutons de nacre. Le bas de la manche est orné d'un parement de surah liséré de bleu prune, avec nœud de ruban de cette

couleur. — Une écharpe en faille prune entoure le bord inférieur de la cuirasse devant; l'un des côtés est maintenu par des coques de ruban, tandis que l'autre va derrière soulever la tunique pour retomber en bout flottant. — Lingerie ruchée en mousseline et valenciennes. — Capote en surah bleu prune, garnie d'un nœud alsacien, de blonde anglaise et de fleurs de genêts; tour de tête assorti et barbes mentonnières.

PRIME OFFERTE A NOS ABONNÉS

GRAND PANORAMA DES MODES D'AUTOMNE ET D'HIVER 1876

Encouragés par la faveur avec laquelle a été accueillie le « Panorama des modes de printemps et d'été » que nous avons publié au début de la précédente saison, nous avons décidé d'offrir à nos Abonnés, pour la saison d'Automne et d'Hiver de 1876-77, une nouvelle collection de modèles choisis, de nature à répondre sous tous les rapports aux nécessités de la toilette féminine. Le précédent Panorama s'était senti des conditions un peu hâtives dans lesquelles il avait été exécuté; éclairés par l'expérience résultant de ce premier essai, nous avons pris nos mesures pour que la planche d'automne ne laissât rien à désirer au point de vue de l'exécution et pût être mise moins tardivement à la disposition de toutes les personnes qui prennent part à la confection des toilettes. Inutile d'ajouter que nous n'avons rien négligé pour arriver à réunir des modèles de la plus haute nouveauté, variés autant que nombreux, et présentant à la fois le cachet de la véritable élégance et de la distinction la plus exquise.

Le **Panorama des modes d'automne et d'hiver** que nous annonçons aujourd'hui, et qu'on peut dès à présent se procurer dans nos bureaux, est une **MAGNIFIQUE PLANCHE DE MODES COLORIÉE**, tirée sur beau papier et de format exceptionnel. Elle ne contient pas moins de **quatorze figurines** plus grandes que celles de nos gravures ordinaires et représentant un ensemble de **quatorze toilettes complètement inédites**, d'un dessin hors ligne et du plus gracieux aspect. Au moment où l'on renouvelle toutes les toilettes féminines (toilettes de ville, visite, etc.), ainsi que les costumes d'enfants, de manière à les mettre en rapport avec les exigences de la saison, cette collection de modèles présente un puissant intérêt et une incontestable utilité pratique. Nos lectrices ne sauraient rien trouver de plus avantageux que cette magnifique planche, et nous croyons leur rendre un réel service en leur conseillant d'en faire sans retard l'acquisition.

Pour recevoir immédiatement cette belle **PRIME**, expédiée *franco* et roulée sur un bâton afin d'éviter qu'elle arrive en mauvais état, adresser **trois francs** en timbres-poste ou en un bon de poste au nom de **MM. AD. GOUBAUD ET FILS**, 92, rue Richelieu, Paris.

(Voir la description des quatorze toilettes à la page 479.)

A NOS ABONNÉS

Quelques-unes de nos abonnées se plaignent d'erreurs ou de retards apportés dans le service de leur journal. Nous faisons tout ce qui dépend de nous pour les satisfaire, mais le mal vient trop souvent de ce qu'en nous écrivant, soit pour s'abonner, soit pour renouveler leur abonnement ou faire changer leur adresse, soit enfin pour une réclamation quelconque, elles omettent d'indiquer exactement le titre de leur journal ou d'envoyer une bande, ce qui simplifierait tout. Nous les supplions, dans leur intérêt comme dans le nôtre, d'adresser directement leurs lettres à **MM. AD. GOUBAUD ET FILS** et de toujours spécifier le titre de leur journal, afin que nous sachions à laquelle de nos nombreuses publications s'appliquent leurs observations.

AD. G. ET FILS,

CHRONIQUE MONDAINE

Si nous n'avions les courses de la Société d'encouragement à cette période de l'année, Paris resterait dans un effacement déplorable. Il n'aurait absolument pour tout plaisir que ses restaurants et ses théâtres. C'est quelque chose, mais pas assez pour une capitale qui se pose d'elle-même en première ligne, en Europe, comme ville suprême de plaisirs et qui veut qu'on croie à la réalité de la renommée qu'elle se fait.

En septembre, même le Paris des arts et de l'intelligence est loin d'être en possession de toutes ses attractions: les académies, les tribunaux, les musées, les bibliothèques ferment. Le beau monde est rare, et lorsqu'il est présent, il ne se montre pas. On s'ennuierait presque à Paris, si ce n'était de temps à autre les incidents bizarres ou imprévus qui surviennent, les commérages qu'on y met en circulation, les comédies qui s'y produisent ou dont on y entend parler, avec force commentaires plus drôlatiques encore que le fond même des choses.

La première journée de courses a été belle de par la température, mais fort insignifiante quant à l'assistance. C'est à peine même si l'on y comptait une quarantaine de personnes appartenant au Jockey-Club: assemblée sans effigie. La date de ces courses d'automne est malencontreuse au point de vue de l'éclat mondain. Pour peu qu'elle soit maintenue, ces réunions n'auront plus qu'un intérêt technique.

Il y a bon nombre de belles terres sur lesquelles on n'a pas encore chassé. Les maîtres sont en voyage; ou bien leur installation n'est pas complète et les invités pour la saison d'automne ne sont pas réunis; mais ces ouvertures retardataires seront faites d'ici la fin du mois. A cette époque, le faisan fera son entrée sur les marchés où il s'est montré rare jusqu'à présent.

Malgré le sentimentalisme bien connu des Anglaises, les idées positives ne se rencontrent pas moins fréquemment parmi elles, et parfois à forte dose. Un de nos amis nous en rapporte un exemple des bords de la Solway, où il avait été en déplacement de chasse.

La baie est fort large, la traversée parfois dangereuse. Un jeune couple nouvellement marié était venu en Écosse passer la lune de miel. Ils avaient leur habitation presque à l'opposé, sur les terres anglaises. Le mari, étant dans la nécessité de se rendre en Angleterre pour affaire urgente, annonça son départ pour le lendemain. Le temps était mauvais, et, pour mettre à l'épreuve la sensibilité de sa jeune femme, il lui dit qu'en partant il avait la préoccupation de s'embarquer à bord d'un yacht à vapeur dont la coque n'était pas des plus solides.

— Dans ce cas, cher, lui dit sa femme, vous ne feriez pas mal de me laisser les clés de la maison et même de vous faire assurer.

Autrefois, il y avait à la fête de Saint-Cloud une cohue franche et naïve, des saltimbanques et des acrobates d'une certaine rareté, des monstres recrutés avec zèle, des bals auxquels la foule allait pour s'amuser. Les grisettes étaient en toilettes appropriées à leur tournure et à leurs façons. Tout cela s'est modifié. La foule pose aujourd'hui; elle est guindée, prétentieuse; les grisettes et les cuisinières qu'on y voit ont des robes fourreaux, des chignons et des chapeaux *Leopold-Robert* qui hurlent sur leur tête, et c'est ce public, le dimanche, qui est devenu la partie la plus divertissante de la foire.

Du vieux Saint-Cloud, il ne reste plus en quelque sorte qu'un souvenir: c'est la maison qu'on trouve tout près de la cascade, un peu en retraite et derrière laquelle est la rotonde d'un bal qui s'est maintenu là, en dépit des années et des révolutions, car il date de 1787, et son origine est toute royale.

L'existence de ce bal est une manifestation intéressante de la charmante aménité de la reine Marie-Antoinette. Elle habitait

parfois Saint-Cloud et se promenait dans le parc où les paysans endimanchés des environs s'assemblaient pour danser. Ce spectacle amusait la reine, dont la présence devenait une grande émulation pour les danseurs, d'autant plus grande que Sa Majesté ne se retirait jamais sans laisser aux danseurs des marques de sa munificence, et que tous les ans, à la fête de Saint-Cloud, il arrivait à la reine de venir se mêler à ces assemblées et même d'y danser.

Marie-Antoinette y prit tant de plaisir, qu'un jour elle fit appeler l'entrepreneur de ce bal en plein air et s'informa de l'état de ses affaires. L'homme répondit que le bal donnait quelques bénéfices dont il se contenterait, mais que d'un moment à l'autre son bonheur pouvait s'évanouir, parce qu'il ne tenait l'autorisation de faire danser sur la pelouse du château qu'à titre précaire.

La reine le rassura sur l'avenir et confirma ses gracieuses paroles en lui disant qu'elle lui faisait concession à perpétuité, pour lui et ses descendants mâles, par ordre de progéniture, du terrain qu'il occupait, à la condition d'y organiser un bal également à perpétuité. Huit jours après, il en avait le parchemin. Il aurait, en outre, la faculté de faire bâtir une maison d'habitation, à laquelle un vaste jardin serait annexé, attenant à l'enceinte destinée à ses assemblées du dimanche; le tout exonéré d'impôts, sauf une redevance annuelle de six francs, dont le but était d'enlever à la concession royale son caractère de gratuité. Cet homme s'appelait Bourgeois. Son bal fut mis sur un pied définitif, et la reine manquait rarement, les dimanches soir d'été, d'y venir faire son apparition. Deux descendants, depuis lors, se sont succédé dans l'exploitation de ce bal.

Après la mort de la reine, la réunion, quelque temps interrompue, rouvrit ses portes, et, chose extraordinaire, bien digne d'être rapportée, les divers gouvernements qui se sont suivis ont respecté scrupuleusement les immunités fiscales dont jouissait le terrain depuis 1787. Ni l'Empire, ni la Restauration, ni le règne de Louis-Philippe, ni la République de 1848, ni l'Empire, ne songèrent à revenir sur les termes de la concession royale. Ce n'est que depuis quelques années seulement que le domaine est intervenu et que le propriétaire actuel, — un monsieur Bourgeois, bien entendu, — a dû se soumettre, à l'égard des contributions, au droit commun, tout en restant en possession, néanmoins, de l'espèce de fief qui lui avait été octroyé par la reine.

Le grand événement mondain de la quinzaine est la célébration du mariage de M^{lle} Lejeune avec le prince Alphonse de Chimay. La cérémonie a eu lieu à Epinay, où M^{lle} Lejeune possède une admirable propriété. La mariée portait une robe de satin blanc princesse, d'une simplicité de grand ton et dont les longs plis unis s'harmonisaient bien avec sa taille élégante. Le voile était en point d'Angleterre posé un peu en arrière de la tête, à l'italienne.

Le trousseau de M^{lle} Lejeune aurait mérité une exposition publique pour l'honneur de la mode et de l'industrie française, tant il était merveilleux et composé avec soin. Le chapitre seul des robes ne comprend pas moins d'une trentaine d'articles. Toutes les personnes qui ont présidé à la confection de ce trousseau ont reçu de M^{lle} Lejeune, comme cadeau, des bijoux d'une grande richesse.

On sait que la nouvelle mariée apporte en dot à son mari sept cent mille livres de rentes, un hôtel à Paris et un hôtel à Bruxelles, aménagé avec un luxe royal et qui est un véritable musée, tant il est rempli d'objets d'art et de tableaux de prix.

La cérémonie du mariage a eu un caractère tout à fait intime. M^{lle} Lejeune a doté, à cette occasion, plusieurs jeunes filles pauvres, et d'abondantes aumônes ont été distribuées aux diverses œuvres de bienfaisance qu'elle patronne.

Eugène CHAPUS.

LES TRAVAUX DES FEMMES

A L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE

Il serait à souhaiter que les femmes pussent, comme le demandait Michelet, passer leur vie exclusivement occupées de leurs devoirs d'épouses et de mères.

Malheureusement les exigences de la vie condamnent la plupart d'entre elles à des travaux dont le produit est indispensable pour équilibrer le budget du petit ménage. La raison dit qu'en cette occurrence il faut distinguer, parmi les industries, celles auxquelles la femme peut s'employer sans inconvénient et celles dont, à raison de son sexe, elle doit être écartée.

Les organisateurs de l'Exposition de Philadelphie ont ouvert aux économistes qui étudient cette question une source précieuse de renseignements; ils ont eu l'ingénieuse idée de rassembler dans un endroit spécial les travaux respectifs des femmes du monde entier.

L'Espagne et ses colonies y exposent de belles dentelles, des broderies de soie, de curieux objets de Santiago, chapeaux, portemonnaies ornés d'une image brodée en soie; de curieux vêtements faits par de jeunes Indiennes et ornés de pierreries et de perles, provenant des Philippines.

Le travail le plus important des femmes dans ces colonies est celui des cigares. Manille y emploie 25 000 femmes.

Dans la partie suédoise figurent des groupes très-bien faits de paysans en costume national. Parmi les nombreux spécimens d'ouvrages de femmes, on remarque des étoffes de laine brune, brodées en couleurs voyantes, et qui ont plutôt l'apparence d'objets orientaux que de produits du Nord.

Il y a de belles dentelles et surtout des ouvrages rappelant l'ancienne mode du Nord, travail patronné et encouragé par une société qui s'est fondée en 1874 pour développer l'industrie des travaux féminins sur la base du goût national. Cette société a pleinement réussi à appliquer aux usages modernes d'anciens modes de travail et procure de l'ouvrage à beaucoup de femmes.

La sculpture sur bois est un travail très-répandu parmi la population féminine en Norvège. Il y a également à l'Exposition plusieurs spécimens de médailles frappées à la Monnaie de Stockholm et gravées par une femme qui a succédé à son père dans l'emploi de graveur du gouvernement.

La Suède nous montre les œuvres de femmes employées dans une foule de professions, gravure, cartes, lithographie, xilographie, photographie. Un certain nombre, paraît-il, y sont dentistes, chirurgiens, employés de banques, d'assurances, de chemins de fer; beaucoup sont dans les affaires commerciales, quelques-unes comme propriétaires de grands établissements industriels.

Une grande quantité de peintures, de dessins, d'ouvrages à la main de toute sorte tapissent les murs.

Ici, une dame expose un nouveau poêle breveté; là, une autre explique le fonctionnement de sa machine à laver la vaisselle; ailleurs, c'est un lit formant commode, armoire, que sais-je encore? Une autre femme, assise devant une petite machine, fait courir ses doigts avec agilité sur des touches et écrit par ce moyen avec une rapidité très-grande, en caractères d'imprimerie, tout ce qu'on veut lui dicter. Le mécanisme de cet appareil est assez intéressant; outre les leviers qui viennent appliquer chaque lettre contre le papier, il a y un mouvement de translation de la feuille qui espace convenablement les lettres et les mots, et un mouvement dans un sens rectangulaire pour faire avancer le papier après la fin de chaque ligne. Une personne exercée peut écrire, paraît-il, 80 à 100 mots par minute.

Dans la partie brésilienne abondent les ouvrages de crochet, de broderie; il y a, en outre, des fleurs artificielles en plumes faites avec beaucoup d'adresse.

Le nombre des inventions provenant de femmes est trop considérable pour qu'on puisse essayer d'en donner la liste. Pourtant quelques-unes méritent d'être citées, par exemple : le matelas de sauvetage, qui a été approuvé par la chambre des inspecteurs de steamboats aux États-Unis; des appareils électriques exposés par deux femmes-médecins, une machine à coudre; encore un appareil de sauvetage en caoutchouc, se gonflant seul en une demi-minute; un métier à tisser les tapis, qu'on voit fonctionner; des fers à repasser perfectionnés, etc., etc.

Des dents artificielles très-bien faites sont exposées par une femme, dentiste, régulièrement diplômée de l'important collège de dentistes de Philadelphie.

L'exposition de l'institution des Aveugles de New-York, qui représente le travail d'une quarantaine de pensionnaires, étonne par le nombre et la variété des ouvrages qui ont pu être créés sans le secours des yeux par des mains patientes et habiles: broderies, ouvrages au crochet, fleurs en cire, travaux exécutés à la machine à coudre et à broder.

Tout cela forme un ensemble des plus intéressants.

Ch. DAVID.

MADAME A SES NERFS

De tout temps, il y a eu des maladies à la mode. Les Françaises du dix-huitième siècle avaient adopté celle des « vapeurs ».

Déjà, au dix-septième siècle, quand Louis XIV n'avait que vingt-cinq ans, on parlait beaucoup des vapeurs de ce prince, c'est-à-dire des affections nerveuses — hypochondrie, névropathie, etc., — qui parfois jetaient du trouble dans son cerveau. Le mot était fort employé.

Dans le *Mariage forcé*, Molière fait dire à Sganarelle: « Ce sont quelques vapeurs qui me viennent de monter à la tête. » A quoi Dorimène répond: « C'est un mal aujourd'hui qui attaque beaucoup de gens. »

Mais, en vieillissant, Louis XIV ne s'en plaignit plus; aussi madame de Maintenon écrivait-elle à Dangeau: « Avez-vous des vapeurs? Vous savez que je ne les souffre point aux personnes raisonnables. »

Sous Louis XV, les vapeurs redevinrent à la mode, sans doute parce que le jeune roi en était fréquemment tourmenté, comme son bisaïeul.

Les dames de la cour et de la ville ne manquèrent pas d'en avoir. Elles envoyaient chercher leur médecin pour qu'il les guérît d'un mal qui n'existait pas, remarque Voltaire. Elles prenaient des laquais spéciaux pour soigner ces vapeurs, « qui étaient une hydre pour la meilleure médecine ».

Cette manie des vapeurs désola bien du monde.

« Il fallait, dit Caracioli, dans le *Livre à la mode*, il fallait des doses continuelles d'hypochondrie, surtout chez les sages de vingt ans, et des magasins de vapeurs chez les prudes de dix-sept. »

« On était malade sans savoir où l'on avait mal; on souffrait sans s'apercevoir qu'on souffrait; mais on le disait, et, le visage s'ajoutant au discours, on mourait à chaque quart d'heure, en mangeant et vivant toujours. »

« Une dame singulièrement aimable arrangeait sa vie avec un art et une prévoyance si admirables, que rien n'était plus délicieux que le tissu des quarts d'heure qui formaient la chaîne de ses beaux jours. »

Le plus souvent, les vapeurs servaient de prétexte afin de ne pas recevoir tel fâcheux, tel importun. Ou bien cette maladie donnait aux dames un air sentimental qui ressemblait aux airs « byroniens » que nos jeunes gens se sont permis sous la Restauration.

En réalité, les vapeurs étaient la maladie des gens heureux, des riches, et principalement des oisifs. Les approches de 1789 la

furent disparaître. Beaumarchais mit dans la bouche de Suzanne ces mots caractéristiques: « Est-ce que les femmes de mon état ont des vapeurs, donc? C'est un mal de condition qu'on ne prend que dans les boudoirs. »

Les vaporeuses et les vaporeux n'ont que changé de noms, à notre époque où les « crises de nerfs » ont remplacé les vapeurs chez les personnes du bon ton, pour permettre une foule d'excentricités, de doléances, de faux-fuyants et de petites malices plus ou moins innocentes.

P. X.

THÉÂTRES

VAUDEVILLE. — Pendant que le Gymnase prodigue à ses habitués les *Compensations* en vers que M. Paul Ferrier a délayées pour lui en trois actes, le Vaudeville appelle le public à juger sur la scène une œuvre qui a eu déjà du retentissement sous forme de livre: *Fromont jeune et Risler aîné*.

Il n'est guère de roman en vogue dont l'auteur, — sauf à se faire aider par quelque charpentier patenté, — n'essaye de tirer une pièce. Le procédé a ses inconvénients: celui, entre autres, de dérouter le public en lui présentant, sans annonce préalable, sans préparation, des personnages qui lui sont complètement inconnus. Ajoutons que cet inconvénient est moins grave, au point de vue du succès tout au moins, quand il s'agit de romans que chacun a lus, et quand la représentation n'est, pour la plupart des spectateurs et surtout des spectatrices, qu'une agréable occasion de relire, en se montrant belles, sans avoir la peine de tourner les pages, un livre déjà su par cœur.

Tel est le cas de la nouvelle pièce: *Fromont jeune et Risler aîné*, pour laquelle M. Alphonse Daudet a cru devoir s'associer comme collaborateur M. Adolphe Belot. Mais que de regrets, si l'on songe au roman, et que de jolies choses perdues!

Le roman de M. Daudet, plus pénétrant que dramatique, vaut précisément par l'observation et le paysage. C'est un parc sur les bords de l'Orge; c'est Asnières et sa fausse campagne; c'est surtout un coin ignoré encore de ce Paris qui a compté tant d'exploiteurs: le Marais des grands seigneurs et des belles présidentes, devenu le Marais bourgeois et commerçant. Dans ce cadre, le monde des petits bourgeois et des ouvriers parisiens, leurs ridicules et leurs vertus, leurs douleurs discrètes et leurs humbles joies, tout cela vu de près, très-précieusement rendu, et caricaturé sans aigreur, d'un style à la fois comique et ému, avec ce don bien particulier d'une observation en même temps cruelle et attendrie qui fait jaillir les larmes du rire. C'est là ce qui dans le roman intéresse, bien plus que les aventures de M^{lle} Sidonie, devenant sans amour M^{me} Risler aîné, parce qu'elle n'a pu être M^{me} Fromont jeune, ruinant l'homme qu'elle aime, tuant son mari et s'éclipant, étoile crottée, dans un nuage de nicotine, au fond d'on ne sait quel infime café chantant.

M^{me} Blanche Pierson, embarrassée sans doute de l'illogisme du personnage, a pris un grand parti et, franchement, a fait de l'héroïne une véritable « cocotte ». Nous voilà loin du milieu bourgeois! Quoi qu'il en soit, la pièce a réussi; pour beaucoup de gens, c'est l'essentiel.

Les rôles sont tous excellemment tenus. Delannoy est à voir dans le personnage du comédien qui, ne jouant plus depuis vingt ans, promène à travers la vie ses gestes ronds, ses attitudes et ses intonations de théâtre. Munié a vraiment créé le personnage du caissier Sigismond Planus. Mais le triomphe sera pour M^{lle} Bartet qui, en petite ouvrière infirme, est exquise d'amour timide et de douceur souffreteuse.

HOP-FROG.

PLANCHE G. N° 687. — DESCRIPTION, PAGE 470.



TOILETTES DE DINER



A. Bonnet de.

A. Lelong, imp. r. des Marais, 66.

1356

Ad. Goubaud & Fils Ed^{rs} Paris.

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue de Richelieu, 92

Coiffures de M^{me} Morison, rue d'Anlin, 14.

Entered at Stationer's Hall

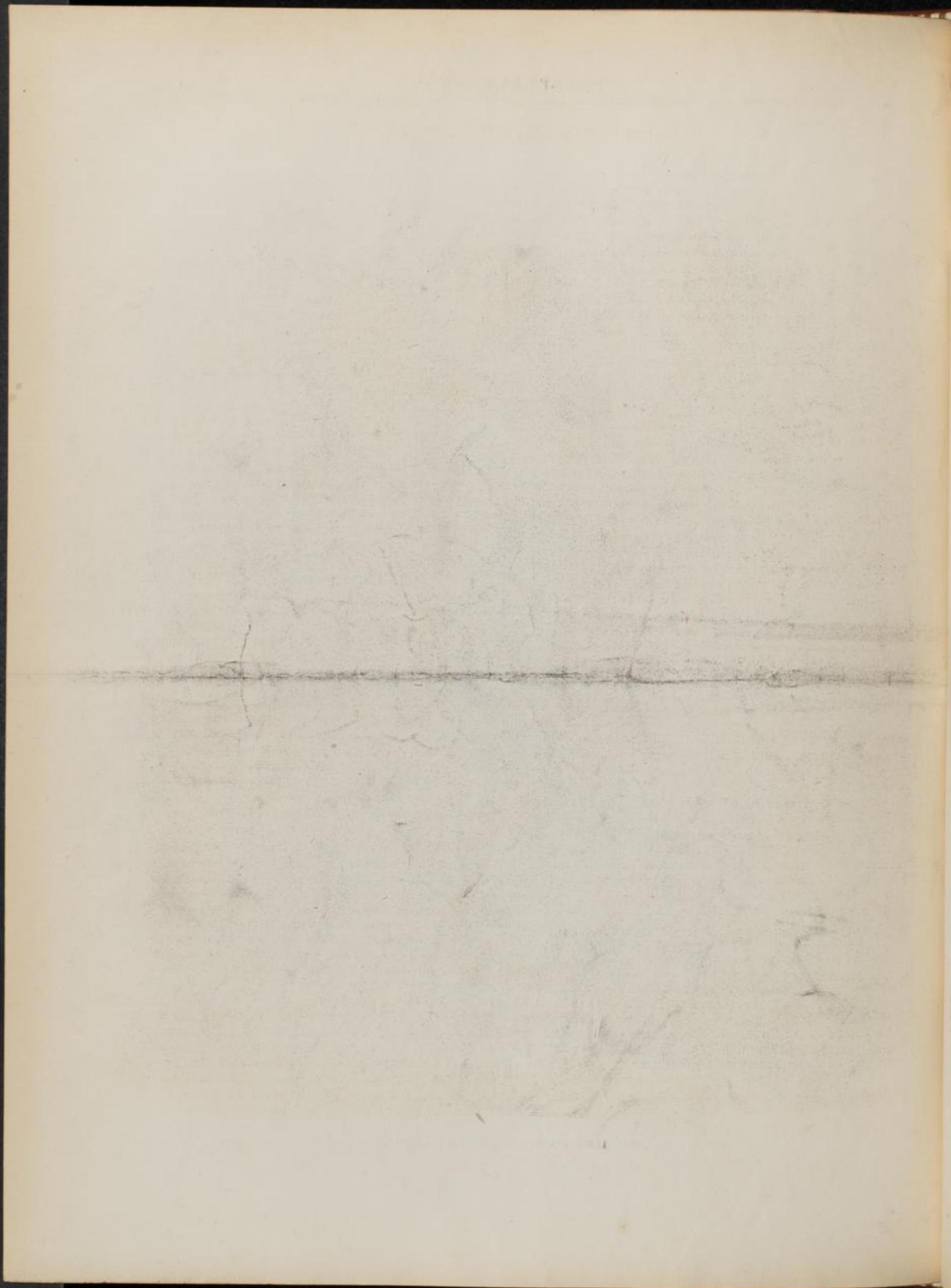


PLANCHE G. N° 676. — DESCRIPTION, PAGE 470.



TOILETTES DE SOIRÉE OU DE THÉÂTRE

LES ABSENTS N'ONT PAS TORT

(HISTOIRE PARISIENNE. — SUITE.)

Ivan était trop heureux d'avoir à remplir une telle commission pour ne pas se dépêcher. Le concierge flaira une nouvelle qui ferait plaisir au banquier; il s'empara d'Ivan et le fit monter chez M. Ristain. Au bruit qu'il entendait, ce dernier se présenta, et d'abord il eut peine à comprendre, car le concierge et le moujick parlaient à la fois; mais quand il eut acquis la certitude que le baron n'était pas mort, il fut tenté d'embrasser les porteurs d'une aussi bonne nouvelle, et, dans sa joie, il vida entre leurs mains tout l'or que contenait sa bourse. Puis il s'élança vers la chambre de sa fille en criant :

— Il n'est pas tué!... Il n'est pas tué!...

— Imprudent! lui dit le docteur qui se trouva sur son passage. Qu'allez-vous faire?... Ignorez-vous que le bonheur doit être annoncé quelquefois avec précaution? Il faut préparer mademoiselle votre fille à cet heureux événement.

On ne réussit à détromper Albertine qu'au bout de quelques jours, et l'on usa de ménagements infinis. La jeune fille ne comprit pas; puis, quand elle eut compris, elle douta; ce ne fut donc que peu à peu, par l'insistance et l'autorité de son père, qu'elle se laissa convaincre. Alors ce fut merveille de voir comme elle reprenait goût à la vie, dès que cette vie n'avait pas été retirée à Dimitri.

Dans son lit de convalescente, elle arrangeait l'avenir. Entr'ouvrez la portière de velours et regardez. Le banquier est assis au chevet de sa charmante enfant qui, pâle encore, repose entre ses blancs coussins, protégée par des rideaux de tulle doublés de soie bleu céleste. Albertine tient de ses deux mains la main droite de son père; elle la presse et la baise de temps en temps. Comme elle est confiante et expansive, la jeune fille! comme elle est douce et souriante!... Ah! ce sourire faible et résigné vous arracherait des larmes. Mon Dieu! que c'est douloureux, ce calme apparent après un tel orage; et qu'il est à craindre que ce pauvre ange, qui renait à l'existence, ne renaisse en même temps aux peines et aux angoisses du monde!

— Ecoute, cher père; j'ai encore à te dire que...

— Ne parle pas tant, mon trésor; tu te fatigues.

— Non, je ne me fatigue jamais de parler, à toi qui es si bon!... Je disais qu'il faut que nous soyons bien contents, bien heureux à présent.

— Bien heureux!... et tu pleures!

— Un reste de larmes... Celles-ci sont des larmes de joie, cher père, parce que je te suis rendue. J'ai donc été gravement malade?

— Oui, mon Albertine, répondit M. Ristain avec effort.

— Mal passé, mal oublié, dit-elle gaiement. Nous reprendrons nos habitudes, tu verras; je te tiendrai compagnie; je ferai tout ce que tu voudras; j'irai partout où tu me diras de te suivre. Et... puisque ce rêve était une folie... puisqu'il ne faut pas s'attacher à qui ne s'attache pas à vous, je tâcherai d'effacer ce rêve de ma mémoire.

M. Ristain pencha tristement le front.

— Mais oui, cher père; j'aurai de la raison. Dès que je serai complètement rétablie, tu me conduiras, n'est-ce pas, chez mes mères? Oh! mes saintes protectrices, vous avez sans doute bien prié pour moi... J'ai besoin de vous embrasser, de verser mon âme dans la vôtre.

Ces paroles aboutirent à une espèce de contemplation extatique; puis, fatiguée, Albertine inclina le front, et ses mains se détendirent... Le sommeil venait.

Le banquier se retira sur la pointe du pied. Le docteur, qui

était dans le salon voisin, fut charmé d'apprendre qu'Albertine s'était endormie.

— C'est excellent, dit-il; ce repos va durer trois ou quatre heures, il complétera la guérison. Demain matin, mademoiselle votre fille pourra sortir.

Depuis le commencement de la maladie d'Albertine, M. Ristain ne s'était pas éloigné une minute de l'hôtel. Sa première pensée, en se voyant libre, fut pour Dimitri. Il avait son dessein.

Il se jeta dans sa voiture, et en quelques minutes il fut arrivé à l'Hôtel du Louvre. Le moujick, qui n'avait pas perdu le souvenir de la pluie d'or, fit force démonstrations à M. Ristain, et lui dit, dans un français peu intelligible, que son jeune maître venait de se lever pour la première fois.

— Quelle sympathie!... pensa M. Ristain. Mais, dit-il, le baron voudra-t-il me recevoir?

— Oui, oui... moi en est sûr.

Ivan revint et fit signe au banquier d'entrer.

XI

Dimitri était étendu sur un canapé bas, à côté de la table ronde où, le premier soir, il s'accoudait en lisant un roman. Il était pâle et amaigri. Sa manche gauche avait été décousue et rattachée par des nœuds de ruban noir.

— Eh bien! cher monsieur, dit-il, nous nous revoyons donc!... Pardonnez si je ne me lève pas.

— Monsieur le baron, murmura le banquier tout ému, que j'éprouve de peine à vous retrouver dans cet état!

— Il n'y a pas de mal, puisque la vie est sauve. Et encore, il eût peut-être été plus heureux pour moi d'en finir tout de suite.

— Pouvez-vous parler ainsi, bon Dieu!... se récria M. Ristain. A votre âge, avec tant d'espérances, tant de réalités même, la vie n'a dit que son premier mot.

— Le premier suffit parfois pour qu'on n'aime pas à en entendre d'autres. Mais je ne veux pas vous attrister, et nous avons à nous dire des choses plus positives que ces banalités sentimentales.

— J'en veux beaucoup à M. de Beauséjour de vous avoir provoqué.

— Vous auriez tort, M. Ristain. Le vicomte était dans son droit, et il n'a fait que son devoir dès qu'il jugeait que j'avais pu porter atteinte à sa considération.

— Quoi! n'est-ce pas lui qui avait semé sur votre compte des fables dérisoires!...

— C'est possible; mais l'expression de « mépris » dont je me suis servi voulait du sang.

— Loi barbare de l'honneur!... s'écria tragiquement M. Ristain, qui n'avait jamais combattu qu'à la corbeille des agents de change.

— Le vicomte est brave, et cela ne m'étonne pas chez un gentilhomme français. Je regrette seulement que sa blessure soit plus grave que la mienne. Il commence, du reste, à se rétablir, et il m'a écrit de sa main gauche un petit billet charmant. Lisez-le.

M. Ristain lut ou plutôt parcourut le billet avec indifférence. Il s'occupait bien de Gontran!

— Tenez, continua le baron, si vous me permettez de vous donner un avis, ce sera noble à vous de rendre votre amitié au vicomte. Il a pu être étourdi, inconsidéré; mais il a du cœur.

Le banquier parut inquiet.

— Je réfléchirai, dit-il, je réfléchirai... J'ai besoin, avant tout, de savoir si sa vue ne serait pas pénible à ma fille. Ma pauvre Albertine a encore la tête si faible, après cette secousse de délire...

Dimitri bondit.

— O ciel! qu'est-ce que vous me dites-là!... Je l'ignorais... cette fièvre m'avait absorbé... Comment! M^{lle} Albertine a été malade?

Devant cette preuve d'intérêt, M. Ristain ne put retenir ses larmes. Il pressa silencieusement la main du baron et voulut répondre; mais l'émotion le suffoquait.

— Remettez-vous, cher monsieur, dit M. de Schouloff. Je suis désolé d'apprendre cela. J'ai lieu de craindre que ma lettre, ajouta-t-il avec une certaine confusion, n'ait troublé cette douce enfant. Suis-je assez imprudent! Qu'avais-je besoin de lui écrire, de lui envoyer des adieux, moi qui ne suis rien, qui ne serai jamais rien dans sa vie!

Ces derniers mots accrurent le trouble et le découragement de M. Ristain. Il ne doutait pas que son Albertine n'eût inspiré à M. de Schouloff une amitié réelle, un intérêt profond; mais de cette amitié, de cet intérêt à de l'amour et à une demande en mariage, il y avait loin.

Nous ne savons si Dimitri lut dans l'âme de son interlocuteur. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se recueillit comme un homme qui s'apprete à faire une importante communication, et, après avoir, selon sa coutume, absorbé une tasse de thé, il pria le banquier de l'écouter attentivement.

M. Ristain fit de la tête et de la main signe qu'il écoutait, et il ferma les yeux, ce qu'il pratiquait dans les occasions importantes.

— Je reviendrai d'abord sur le chapitre du vicomte. Ce qu'on m'a dit de lui me porte à croire qu'il a d'excellentes qualités, à travers les défauts de sa jeunesse et de la vie parisienne. Il suffit qu'il se soit dignement comporté vis-à-vis de moi, sur le terrain, pour que je m'attache à lui. J'ai une fortune considérable dont je ne fais pas grand'chose. Mon intention est, si M. de Beauséjour se marie, de lui adresser, sous le voile de l'incognito, une somme suffisante pour acquitter ses dettes. Je vous confie cela secrètement, car je ne voudrais pas lui faire contracter envers moi une reconnaissance qui pourrait l'embarrasser.

Le banquier fit un mouvement, mais ne parla point. Tant qu'il ne s'agissait pas directement de sa fille, il restait à l'état passif.

— A présent, occupons-nous de votre Albertine. Ce que je lui ai écrit de ses admirables qualités n'est que la faible expression de ce que je pense. Il m'a suffi de l'entrevoir pour l'apprécier et la juger. Vos millions, monsieur, et tous les millions de vos confrères ne valent pas une seule des vertus de votre enfant.

— Eh bien?... murmura M. Ristain, ayant peine à respirer.

— Eh bien... c'est pour cela que j'ai compris à temps que le devoir me prescrivait, de la manière la plus impérieuse, de prendre garde à l'impression qu'il n'était pas impossible de produire sur cette pure et noble jeune fille. Savez-vous, monsieur, ce qu'il faut à l'homme qui aura le bonheur et l'honneur de la conduire à l'autel? Il faut que cet homme n'ait pas eu le cœur troublé violemment par un autre amour, par une passion désordonnée; que cet homme ne lui apporte pas des débris, des épaves, des ruines; que cet homme puisse lever la tête sans se dire: « J'ai usé mes facultés dans des rêves insensés, j'ai passé des nuits de délire en face d'un fantôme, j'ai plissé mon front, vieilli ma jeunesse, défloré mes illusions à la poursuite d'une chimère impitoyable!... »

Il se tut, incapable d'en dire davantage, et se cacha le visage contre l'oreiller de son canapé.

Le banquier n'essaya pas de lutter contre la fatalité.

— Albertine en mourra, se dit-il, mais je ne puis descendre à mendier la vie de ma fille...

Se levant alors et se rapprochant de Dimitri :

— Adieu. Après cette conversation, j'ignore si nous sommes destinés à nous revoir; mais croyez que jamais je n'aurai de ressentiment contre vous.

— Monsieur Ristain, dit le baron, vous êtes le plus généreux des hommes. Permettez-moi de vous presser contre mon cœur.

Ces deux cœurs brisés se réunirent dans une même étreinte; ces deux hommes se mesurèrent encore du regard, puis la séparation eut lieu.

XII

Après la conversation qu'ils avaient eue ensemble, M. de Schouloff et M. Ristain ne pouvaient plus se revoir. Ils le sentirent l'un et l'autre, et n'essayèrent même pas de se rencontrer de nouveau. Le terrain était trop brûlant sous leurs pieds; chaque mot eût porté : il valait mieux se taire et s'éloigner.

Le moins à plaindre des deux, c'était peut-être le père d'Albertine, bien qu'il eût certainement la plus grande part de souffrance, la souffrance de l'être aimé. Sa conscience était satisfaite; elle lui disait qu'il avait agi dans toute la mesure de ses moyens : qu'il avait été dévoué, tendre, soucieux du bonheur de son enfant. Ah! comme il eût donné avec joie toute cette fortune qui, maintenant, n'était plus qu'un mensonge de prospérité, pour sécher une larme de sa fille! Comme il eût consenti à s'en aller vivre dans un coin tout seul, avec les ressources d'un capitaine en retraite, pour que son Albertine fût brillante et fêtée au bras du baron de Schouloff!... Chimère! chimère que le père devait repousser désormais, puisque sa fille, plus sage que lui, ne paraissait plus y penser.

Albertine, en effet, avait obtenu de Dieu, en quelque sorte, tout ce qu'elle désirait. Depuis qu'elle avait été instruite du salut de Dimitri, elle n'avait pas adressé d'autre prière au ciel : sa prière était exaucée; et pas une fois le banquier n'entendit sa fille se plaindre du silence de l'étranger. Il y avait des moments où, confondu de surprise, il se demandait si tout cela avait été bien réel; s'il était vrai qu'Albertine eût failli mourir de la mort supposée du baron, s'il était possible qu'elle eût conçu de l'amour pour lui. Cependant il se rappelait la douleur et les aveux de la jeune fille. « A cette même place, se disait-il, elle m'a ouvert son âme. J'en suis certain, elle l'aime!... »

Mais c'est qu'il commençait à n'en plus être certain du tout. Il avait pris sur lui de raconter à Albertine sa conversation avec de Schouloff. Albertine l'écouta d'un air d'intérêt et même de reconnaissance, mais ce fut tout. Elle ne fit qu'une observation : c'est qu'on devait se conformer au vœu du baron, et rouvrir la maison à M. de Beauséjour. Cette amende honorable fut un peu rude pour M. Ristain; cependant il céda, et le vicomte rentra triomphant dans la forteresse. Il va sans dire que Gontran était l'homme le plus heureux du monde, et qu'il n'avait jamais tant donné de poignées de main, tant distribué de cigares, tant fréquenté Tortoni et le club. Il se voyait marié pour l'été prochain. « Je n'ai plus que quatre ou cinq mois à être jeune », disait-il à tout venant. Et comme le banquier ne lui avait pas laissé ignorer la bienveillante intervention du baron en sa faveur, Gontran s'en allait aussi disant partout : « J'avais mal jugé de Schouloff... C'est un original, mais c'est, palsambleu! un bon enfant. »

Chez M. Ristain, on avait repris le train ordinaire, cette nécessité de la fortune; on retournait dans le monde, à l'Opéra, et on recevait tous les mardis.

Alfred DES ESSARTS.

(La fin au prochain numéro.)

LES PAROLES D'OR

Le bon goût est autant dans la connaissance des choses qu'on doit taire que dans celle des choses qu'on peut dire.

H. DE BALZAC.

Toute la science de la vie et tout l'art de la bonté tiennent en deux lignes : se mettre en la place des autres, et se souvenir de soi-même.

LOUIS DÉPRET.

HISTOIRES BUISSONNIÈRES

III

L'ARAIGNÉE

A mon ami regretté Charles Baudelaire.

Comme la pleine nuit était venue, j'ai allumé une bougie dont je protège la flamme avec ma main et je m'engage dans le vieux jardin.

Depuis cinq ans et même un peu plus personne n'y a pénétré, si ce n'est peut-être quelque maraudeur à la saison des fruits. Les allées ont disparu sous l'envahissement des plantes parasites : les vignes rampent sous les orties qui se dressent, les ronces étouffent les groseilliers affolés, et mon pied, quand il se pose, fait craquer le bois mort des branches tombées... J'avance dans la nuit humide, par le silence et l'abandon, pénétré du frissonnement secret de la solitude.

Je suis parvenu jusqu'au cellier. La clef rétive grince dans la serrure mangée de rouille ; je tire avec peine la lourde porte qui semble adhérer pneumatiquement, — et j'entre...

A la subite clarté reflétée par les plâtres, un fourmillement général se produit : la lumière a dissous le sombre conclave, et toute une génération détestée,

Tout un peuple muet d'horribles araignées,

frémit, s'agite et s'enfuit éperdûment, comme les vibrations d'un soleil noir, se précipitant à grande hâte vers les angles.

Tout s'est tapi, tout a disparu. — Un seul de ces monstres, énorme celui-là, velu, affreux, formidable, a dédaigné la fuite. Il est resté sur place, immobile et noir, au milieu de la muraille blanche, campé sur ses huit pattes membrues. Assurément, il me regarde et m'attend, — comme un défi!...

Plus vite encore que ma pensée, ma main a répondu. La bougie, horizontale, comme une lance, flambe le réprouvé : il crépite, il se tord, — il tombe...

Et tandis que, la glace dans la moelle de mes os, je contemple l'agonisant qui se débat convulsivement dans ce qui lui reste de corps et de pattes, j'entends alors, — oui, j'entends d'une oreille sûre, — l'Esprit de mon supplicié qui me dit :

« Je ne te demande rien, je ne te coûte rien, je te sers gratuitement comme un de tes alliés les plus fidèles, et tu me bais, homme d'iniquité!

» J'ai pris pour tâche de te délivrer des mouches et cousins qui te dévoreraient sans moi; je te donne autant que je le peux le repos de tes nuits d'été, la volupté des crépuscules du soir, — et tantôt j'ai arrêté court la terrible charbonneuse qui allait inoculer la mort inexorable à ton enfant bien-aimé...

» Mais tu me trouves laide, ce qui t'appartient vraiment, étant si joli! et pour récompenser mes services, tu m'assassines sans danger — et de ton plein droit, étant le plus fort!

» Meurtrier, lâche, ingrat, — imbécile!!! »

IV

LE CRICRI

A mon ami regretté Charles Asselineau.

Je suis sûr, Anthelme, que tu n'as pas plus que moi oublié les temps détestés de notre enfance, ce Versailles maudit, et nos tristes et longues confidences sous les acacias, dans la cour de cette exécration pension H...

L'acacia! Encore à cette heure, après tant d'années, je ne puis regarder sans oppression de cœur cet arbre antipathique, au

feuillage maigre et avare d'ombre, au tronc épineux, qu'en bonne analogie passionnelle on aurait choisi comme premier emblème de la captivité, que l'on retrouve inexorablement dans la cour de chaque collège, dans le préau de chaque prison.

Mais aussi quelle joie à nos deux promenades du dimanche et du jeudi! Tes parents étaient pauvres, comme les miens, et nos semaines étaient maigres : Te rappelles-tu comme nous restions tous deux isolés pendant nos excursions sans fin dans les allées du parc? — Mais ni notre pauvreté, ni la mélancolie pénétrante de ces allées humides, aux charmilles galeuses, ne pouvaient prévaloir, à ces heures de liberté relative. Si nous avions étouffé un soupir en détournant nos yeux de la marchande de pain d'épices, à la grille, entourée de nos camarades plus fortunés, nous courions bien vite nous offrir le régal gratuit d'une chasse aux cricris sur cette grande pelouse qui sépare le Tapis-Vert du Char-de-Neptune.

C'était toujours la même chose, notre chasse, mais nous y trouvions un plaisir sans cesse renaissant et toujours égal. Toi et moi, nous nous penchions pour chercher horizontalement ces petits repaires où l'insecte bruyant fait tout à coup silence à la moindre approche. Quand nous avions découvert un de ces petits trous ronds qu'on dirait moulés sur un doigt dans la terre mate et grasse, avec joie nous mettions genou en terre et, tantôt toi, tantôt moi, nous insinuions un brin de paille ou une tige d'herbe.

Immédiatement le petit animal noir sortait effaré de son trou, avec ses gros yeux et ses antennes couchées sur le corselet; nous le saisissions, il se débattait plein d'angoisses, et parfois le pauvre, animal en se débattant, nous abandonnait bravement une de ses pattes pour sauver le reste. Nous le remettions à terre : il se précipitait au fond de son trou. — De nouveau nous fourrions la paille, de nouveau le cricri sortait. — Et dix fois, vingt fois de suite, chaque fois pris, chaque fois il se faisait reprendre.

Et comme nous admirions cette persistance de l'innocent à se laisser toujours attraper au même tour! — Et te rappelles-tu comme nous nous disions l'un à l'autre : — « Est-il bête, ce cricri! »

Qu'es-tu devenu depuis ces temps déjà si lointains, mon petit Anthelme? Je l'ignore, mais assurément, si tu ne m'as devancé déjà vers la suprême auberge où l'on n'entre pas deux fois, à quelques pieds au-dessous de ce niveau où nos cricris faisaient leurs trous, tu reconnaitras avec moi que ta vie tout entière, ainsi que la mienne, s'est exactement passée comme celle de nos cricris. — Ne sommes-nous pas toujours et tous pris au même piège naïf, — cent fois pardonnés, cent fois retombant?...

L'enfant pouvait rire du cricri; combien, mon Anthelme, le cricri doit-il se moquer de l'homme!

V

CHEZ CARÈME

A mon ami Auguste Prévault.

Les deux belles dames étaient en vérité d'une bonté sans égale et d'une largesse sans pareille chez ce pâtissier; mais il faut dire aussi que ces deux amours de petites filles le méritaient bien, étant si jolies.

Les assiettées de gâteaux délicats et multicolores, depuis le rose tendre jusqu'au vert pâle et au gris perle, sans négliger les jaunes d'or et les blancs, étaient picorées à l'envi par les petites; mais les deux jeunes mamans ne négligeaient pas d'en prendre leur très-bonne part. — Et c'était plaisir de contempler ces quatre êtres charmants, tout soyeux et pimpants dans le velours et les fourrures, gazouillant, chipotant, becquetant et même bafarrant — absolument comme chez eux, — remplissant à eux quatre la boutique de Carème.

Je jouissais de cette fête des yeux quand, tout au contraire, j'aperçus en dehors de la boutique deux autres enfants, des petits mendians, — évidemment le frère et la sœur.

Immobiles et muets, les joues violacées par le froid, ils oubliaient, ils ne sentaient pas le froid, ils écrasaient leurs deux nez mouillés contre les glaces de la devanture, comme irrésistiblement aspirés du dehors par l'attraction des voluptés intérieures, écarquillant tout ronds leurs quatre yeux stupéfiés, fascinés, — et admirant qu'il y eût des êtres assez supérieurs à eux pour s'offrir d'aussi extraordinaires jouissances...

Une des deux jeunes femmes fouilla à sa poche ; — mais l'autre, qui mordait de toutes ses jolies dents blanches de jeune requin dans un dernier « méringué », s'interrompit, comme suffoquée par un coup, pour lui dire :

— A quoi pensez-vous, en vérité, chère ? Ne voyez-vous donc pas comme ces petits gourmands nous dévorent des yeux depuis une heure ? Mais, avec votre argent, ils courraient tout de suite s'acheter des gâteaux !

VI

LE BONHEUR

A mon ami Eugène Labiche.

Qu'appellez-vous le bonheur ? — Où le prenez-vous ?

Il était notaire et considéré dans le pays : un brave homme ! Par malheur, il est devenu veuf. Quand on perd une bonne femme qu'on aimait et qui ne vous laisse pas d'enfants, que voulez-vous qu'on fasse ! Le pauvre homme s'est mis à boire. Il a tant bu qu'il a tout bu, l'étude, les clients, les cartons.

Aujourd'hui, quand vous le rencontrez, toujours dans son vieil habit noir devenu roux, portant autour du cou comme une tradition un lambeau roulé, jadis blanc, le pauvre homme est saoul, saoul toujours. Il s'est tout entier, et comme en retour, donné à cette passion qui lui a versé l'oubli. Il passe en trébuchant devant le petit café de l'endroit, détournant froidement son regard des vieux habitués qui le suivent de l'œil, pour aller quêter l'invitation d'un verre dans les cabarets borgnes de l'autre côté du pont ; — et quelle béatitude, quelle extase quand il vide lentement ce verre dénué de profondeur !

Il est heureux...

Le voici, par un beau jour de marché et d'été, étalé sur le plein dos, dans la boue grasse. Un villageois, de ses anciens clients, saisi d'un vieux restant de respect, veut le relever :

— Ah ! monsieur Benoist ! un ancien notaire ! Un homme comme vous ! Et un jour de marché, encore ! Tout le monde va vous voir !

NADAR.

DESCRIPTION DU PANORAMA DES MODES

(Voir les conditions de la prime à la page 471.)

NOUVEAUX MODÈLES DE MODES, CONFECTIONS ET COSTUMES POUR LA SAISON D'AUTOMNE. — 1. Le *Komtschatka*, grand paletot de drap matelassé havane clair, de forme demi-ajustée, avec une seule couture derrière, cintrant le dos et s'ouvrant en biais dans toute sa longueur devant. Les manches vont en s'élargissant du bas où elles sont rondes. Une passementerie à jour, de ton blanchâtre, et des bandes de renard doré entourent tous les bords du vêtement ; de plus, des macarons de passementerie, avec glands assortis au drap, suivent les bords de l'ouverture. Sur le côté, poche de faille toute plissée dans la largeur et formant la hotte, entourée d'une natte blanchâtre et terminée par un nœud de ruban. Trois chaînons de passementerie, sortant d'un macaron placé au coin de la poche, traversent le bas du dos

pour aller se fixer de l'autre côté du paletot. — Robe en sicilienne bleu électrique, sans garnitures. — Chapeau *Baby* en velours épinglé assorti au manteau. Fond mou et passe plate, recouverte d'une fourrure ; nœud de ruban derrière et groupe de petits œillets rouges dans le haut.

2. La *Bérénice*, confection en matelassé noir de soie et laine. C'est d'abord un paletot l'*Archiduc*, avec grand écart devant, et qui semble doublé d'un autre vêtement sur lequel il repose. Cette partie, de même étoffe, complète les devants et s'allonge en longs pans carrés, bordés d'un biais de faille noire ; deux biais semblables et superposés continuent le dos ; nœud de ruban sur le milieu. Belle frange de laine et soie sur les bords inférieurs du vêtement. Les contours de la poche sont découpés en arabesques et bordés de faille ; le haut est un parement de faille avec nœud dessus. Double parement au bas des manches, l'un en faille, l'autre en matelassé et dentelé, avec nœud de ruban. — Robe de faille caroubier à traîne, sans garnitures. — Capote en épingline de même nuance que la robe. Fond mou, bavolet et passe coulissée ; bandeau de velours épinglé lilas, et demi-guirlande de seringat passant dessous et dessus, Brides mentonnières assorties.

3. Costume *Reine d'un jour* en faille noire, broché bleu et velours noir. (Ce costume est présenté de dos par la figure 3, et de devant par la figure 14, auxquelles on devra se reporter pour pouvoir suivre la description que nous donnons ici complète.) — Jupons à traîne, coulissés derrière jusqu'à une certaine hauteur et garni d'un volant monté à tête, dont le bord inférieur est lui-même orné d'un petit volant. — Tablier de soie brochée, garni d'une longue pointe de velours noir, qui forme le milieu ; le bas du tablier est également en velours et va en s'élargissant des côtés. Une frange bleue à glands et haute tête grillée orne le bas du tablier, lequel, ainsi complété, est tendu et fixé derrière. Des pans de velours, doublés de faille bleue bordant le dessus, sont drapés, l'un au bas du tablier, l'autre un peu plus haut ; tous deux tombent sur la traîne du jupon. Le pouff de faille noire qui complète la physionomie de cette partie du costume se compose d'une largeur de faille noire, doublée de faille bleue faisant bordure, et coupée en pointe à son extrémité inférieure ; cette largeur est montée comme un pli Watteau, au bas du dos du corsage ; un cordon placé dessous la relève en pouff, et l'extrémité tombe sur le jupon. — Cuirasse faite de trois étoffes : le milieu du dos est en faille noire, le reste du dos en velours et les côtés en faille. Les devants sont en soie brochée bleue, avec pointe de velours noir au milieu, comme pour un tablier. Les manches, en velours, sont terminées par un volant de faille foncée au milieu, où il est soutenu par un bracelet de faille bleue. — Chapeau de feutre noir, à fond élevé et pointu ; double écharpe de surah bleu et de velours noir autour de la calotte, et plume amazone blanche prenant pied devant sous une grande boucle de nacre.

4. Costume le *Sans pareil*, en faille, velours uni et velours frappé, violet foncé. — Jupons à traîne ; celle-ci, rajoutée depuis le milieu derrière, est toute coulissée et terminée par un volant de velours qui forme l'éventail (mais, quoique ajoutée, la traîne ne fait qu'un avec les lés du bas du jupon ; on évite ainsi un excès d'ampleur dans le haut). Un volant bordé de velours et monté par groupes de trois plis orne les côtés du jupon. — Long tablier de velours frappé, entouré de riches franges à perles de satin, fixé derrière et tombant en carré sur les côtés. — Basquine de velours violet. Les devants, par un large écart, vont se réunir au milieu derrière, sur la jonction de la traîne. Des revers de faille, pris dans les coutures des petits côtés du dos, se rabattent sur eux ; grâce à l'ampleur de ces derniers, on rapproche les pointes des revers sous des boucles plates en velours ; le milieu du dos se trouve ainsi en serré et le bas dissimulé. Les manches de faille ont un parement de velours frappé, garni d'un nœud de faille sur la pointe. — Chapeau de feutre, de couleur naturelle, orné dessus d'une plume violette ombrée et le ruban assorti formant des coques au sommet. Bandeau de blonde blanche et de pensées de velours ; brides en ruban.

5. Costume la *Superbe*, en velours côtelé (dit velours de chasse), de couleur vert bouteille, faille assortie et brocart à fond vert et dessins jaunâtres. — Jupons à traîne. Le bas devant est découpé en dents pointues, dont les creux sont remplis par des plissés de faille faisant soufflet. Par derrière, l'ornementation du bas consiste en bandes de brocart posées à plat et en long, lesquelles s'élargissent du bas, et sont alternées avec des pointes découpées dans le jupon lui-même ; ces dernières sont ornées de plissés de faille. Tablier écharpe en velours, drapé et tendu en trois ou quatre plis. Le bas est entouré d'une haute bande de brocart, et le tout réuni va se perdre et se fixer derrière. — Tunique de velours entourée de bandes de brocart et de plissés de faille. Drapée, chiffonnée et entrecroisée, elle est pendante der-

rière, où elle reste fixée depuis le bas du dos du corsage. — Cuirasse en velours, comme tout le costume, à l'exception du milieu de la poitrine et du dos qui sont rayés d'une bande de brocart. Manches de brocart terminées par un plissé de faille et un nœud. — Capote de satin réséda; fond mou tout plissé, bavolet encadré de blonde anglaise, et passe coulissée garnie de même dentelle. Bandeau de sorbier des oiseaux et même garniture sur le sommet de la calotte. Barbes mentonnières en blonde assortie.

6. La *Capricieuse*, vêtement de drap noir côtelé. Le dos et la manche forment le dolman, tandis que les devants tombent en carré et beaucoup plus bas. Des biais de faille dessinent au milieu du dos un long V terminé par des bouclettes de rubans. Un nœud « fourragère », fait de cordelière avec gland à l'extrémité, remplit l'intérieur du V. Le bas de la couture des manches est marqué par un macaron de passementerie, d'où pendent deux rangs de glands; un biais de faille suit la couture du dessous de bras. Les manches sont entourées de biais de faille avec bouclettes plates à l'extrémité. Même garniture pour les devants, avec franges en plus. — Robe de velours épinglé lilas, sans garniture. — Chapeau de velours noir; fond plat et fuyant vers le bavolet, avec coques de faille dans le bas et le haut; passe diadème, recouverte d'une draperie lilas, et tour de tête en blonde. Brides mentonnières en ruban noir.

7. Costume pour petite fille de sept ans. — Robe anglaise en velours bleu. — Devant de forme princesse demi-ajustée; dos ajusté, se prolongeant dans la forme princesse et complété dans le bas par un volant plissé. Une bande de chinchilla entoure le bas de la robe et garnit une petite poche plissée placée sur le côté. Ceinture *baby* en faille toute plissée, et grand col marin de même nature. La robe est lacée derrière. — Boa de fourrure assortie. — Toque de velours bleu entourée de chinchilla, avec une aile d'oiseau bleutée sur l'arrière.

8. Costume le *Cardinal*, en drap rouge, pour petit garçon de cinq ans. — Jupou court, plissé derrière seulement. Gilet de chasse boutonné dans toute sa longueur et formant un petit écart dans le bas. Paletot-sac ouvert en s'écartant devant; les bords sont garnis de bandes de velours noir plus étroites à mesure qu'elles se rapprochent du col. — Col marin et cravate de velours noir. — Bas de laine rouge. — Béret rouge entouré de velours noir et orné d'une bouquette noire.

9. Manteau *Douairière*. Grande confection en drap velours noisette. Les devants flottants descendent en pointe jusqu'au bas de la robe et sont encadrés de galons marron étroits. La poche, disposée sur le côté, est formée de deux écharpes de faille plissées et entourées de galon marron; elles se réunissent en pointe dans le bas de la poche sous un macaron de passementerie terminé par trois glands. Le dos, demi-ajusté, est assez court; il forme une basque sur une jupe plate et qui est prise dans la couture des côtés avec les devants. La manche, dans le genre dolman, est prise dans le dos; un macaron avec de beaux glands marque le bas de la couture. Petite pèlerine en faille assortie au drap, et entourée de belles franges. Mêmes franges et galons marron sur tous les bords du vêtement. — Robe de satin noir fort ample derrière, garnie dans le bas devant d'un volant plissé. — Capote de velours vert; fond mou et passe diadème arrondie. Ruche de ruban autour de la calotte et grande plume noire; barbe de dentelle noire pendante derrière, formant mentonnières devant. Bandeau de velours violet ruché.

10. Paletot la *Charmeuse*, en sicilienne et velours noir. C'est encore le genre de *M^{me} l'Archiduc* très-long devant. Des plaques de velours noir, larges du bas, se rétrécissant vers le haut, ornent les devants; les bords du velours se rabattant sur le drap sont découpés alternativement en dents aiguës et carrées; un petit bouton est fixé sur chaque dent carrée. Le bas de ces plaques est terminé par une frange à glands. Le dos du vêtement, demi-ajusté, est rempli au milieu par un plastron de velours dont les bords découpés rappellent les précédents; ce plastron, qui ne descend pas complètement jusqu'au bas du dos, se termine par une frange semblable à celle ci-dessus mentionnée. Une bordure de fourrure, placée sur le bord supérieur du dos et des côtés, complète la garniture de ce paletot. Le bas des manches est entouré d'un parement de velours à bords découpés comme le reste. — Costume de faille bleue. Au bas du jupon devant, un volant à tête bouillonnée et ruchée, puis un large bouillon fixe et tendu, avec tête semblable à la précédente. — Tablier drapé derrière et corsage-habit dont les pans se nouent, comme une ceinture, sur la traîne. — Tour de cou en fourrure assortie à celle du manteau, fermé devant par un nœud de ruban bleu. — Chapeau de feutre, à passe enlevée de côté et doublée de surah bleu coulissé; fond pointu, entouré d'un ruban bleu formant un groupe de coques sur le côté avec une aile verte ou aigrette.

11. Costume de petite fille de trois à quatre ans. — Robe anglaise en drap velours gris. Le devant, tout droit, est fermé par des boutons de nacre et rayé de deux bandes de velours noir aboutissant au col, de même étoffe. Montants de velours terminés en pointe sur la couture des côtés. Au dos ajusté se joint par en bas la petite jupe plissée; groupe de coques « sur pied » en ruban gris, posé au point de ralliement, et coques plates en velours noir. Le bas des manches est un cornet plissé vers la couture du coude et entouré d'un bracelet de velours. — Chapeau de feutre noir, bordé d'une ruche de ruban rouge et garni d'une écharpe grise nouée autour de la calotte. — Guêtres de drap gris assorti à la robe.

12. Costume *Princesse Béatrice*, en faille violette et lampas de nuance assortie crème. — Jupou à traîne éventaillé, rapportée; les coutures de côté sont froncées vers le bas, de façon à draper l'ampleur. Un volant sur lequel retombent de larges dents de lampas, avec tête plissée, garnit le bas du jupon. La traîne est entourée d'un petit volant ruché, dont la doublure crème s'aperçoit à la tête; un nœud de faille violette, doublé et bordé de soie crème, termine le bout du volant sur le côté, ainsi que le tournant de la traîne. — Tunique encadrée de biais en lampas doublés de faille crème, et fixée derrière au bord du corsage. De là, cette tunique se déroule en coiffant d'un côté, tandis que de l'autre elle est drapée en plis fixes et s'arrête au bord du volant. — Cuirasse de faille allongée par deux pointes de lampas faisant suite aux devants et tombant sur le tablier du jupon. Le dos est rayé par deux bandes de lampas qui rejoignent dans le bas celles de la tunique. Les manches, faites de cette étoffe, sont terminées en sabot; un plissé de faille, avec un nœud de ruban, les complète. Col montant en faille, d'où s'échappe, de chaque côté devant, une pointe de lampas courant vers l'épaule. — Col de toile à coins rabattus; sous-manches en nansouck festonné et plissé. — Chapeau de feutre noir, à fond pointu et passe soulevée. Celle-ci est doublée de velours et garnie d'un tour de tête en crêpe lisse plissé. Écharpe de surah assorti à la robe, drapée autour de la calotte et formant deux coques en éventail derrière, avec une touffe de genêts.

13. Le *Scandinave*, grand paletot de velours marron. Ce vêtement présente la forme sac, avec pli Watteau au milieu du dos; un motif de passementerie noire est appliqué moitié sur le dos et moitié sur le pli, dont il dissimule le raccord; deux rubans de faille noire, partant du haut du bras, vont se réunir à ce point même. Un peu plus bas, le pli Watteau est encore garni d'une large boucle plate en ruban, avec bouts flottants, le tout soutenu par une traverse plissée. Le bas du vêtement est fendu sur le côté; les bords sont garnis de fourrure, puis reliés ensemble par des brandebourgs. La même disposition se répète sur le dessus de la manche. Celle-ci est longue, presque autant que le paletot, et le bas est large en proportion. Bandes de chinchilla sur tous les bords, y compris ceux du cou. — Capote de satin noir; fond mou formant bavolet et nœud derrière, petite passe lisse bridée par un velours noir [plat, formant les brides. Plume bleu électrique sur le sommet.

14. Même modèle, vu de face, que la figure n° 3. Voir la description que nous avons donnée complète sous ce numéro.



SOMMAIRE DU 5^e NUMÉRO DE SEPTEMBRE 1876

TEXTE. — Modes, description des toilettes et renseignements divers, par *M^{me} Mary d'AUBERVILLE*. — Chronique mondaine, par *M. Eugène CHAPUS*. — Les travaux des femmes à l'Exposition de Philadelphie, par *Ch. DAVID*. — Madame a ses nerfs, par *P. X.* — Théâtres, par *HOP-FROG*. — *Les absents n'ont pas tort*, histoire parisienne, par *M. Alfred DES ESSARTS*. — *Histoires buissonnières* (l'Araignée, le Cricri, Chez Carême, le Bonheur), par *M. NADAR*. — Description du Panorama des Modes.

ANNEXES. — Gravure coloriée n° 1356, dessin de *M. E. PRÉVAL*: toilette de réception et toilette de visite.

Dans le texte: *P. n° 330*, dessin de *M. E. PRÉVAL*: chapeau *Francesca*. — *G. n° 676*, dessin de *M. E. THIRION*: toilette de soirée ou de théâtre. — *G. n° 687*, dessin de *M. E. PRÉVAL*: toilette de diner.

ROUVENAT (✽) et **CH. LOURDEL**, JOAILLIERS
Paris, 62, rue d'Hauteville.

Ad. GOUBAUD et FILS, propriétaires-gérants.